

Concours de
Recrutement de
Professeurs des Écoles
(C.R.P.E) 2021

Lauréats du CRPE 2021 - Modalités d'affectation

Vous êtes lauréat(e) du CRPE 2021. Vous serez informé(e) de votre département d'affectation par le rectorat. Si vous êtes nommé(e) dans le Maine et Loire, les informations ci-dessous vous concernent.

Attention! Il vous est demandé de renseigner et d'adresser l'imprimé d'acceptation du concours. Ce document est indispensable pour que vos vœux d'affectation soient pris en compte.

Gestion administrative

Dans ce cadre, nous vous remercions de confirmer votre acceptation du bénéfice du concours en renseignant le document accessible en cliquant dans l'encadré de droite.

Pour la prise en charge de votre dossier administratif et financier vous téléchargerez les documents via le lien : <https://www.dsden49.ac-nantes.fr/espace-personnels/formation-professeurs-des-ecoles-stagiaires-p-e-s/>

Nous vous invitons à renseigner ces documents et à les transmettre avec les pièces demandées à : sideep49@ac-nantes.fr pour le **20 Août 2021**.

Pour tout renseignement complémentaire, un numéro de téléphone est à votre disposition le 02.41.74.35.00

Affectation

Afin de faciliter votre affectation, vous trouverez, ci dessous, un lien vous permettant d'accéder à l'application en ligne de saisie de vos vœux **dès lors que votre arrivée dans le Maine-et-Loire aura été confirmée par le rectorat**.

Le formulaire doit être renseigné dans son intégralité et de manière précise. En effet, l'ensemble de ces informations permettra votre affectation et votre répartition dans les groupes de formation à l'INSPE.

Vous classerez, **par ordre de préférence**, les postes figurant dans la liste.

Certains sont accompagnés de la mention "*niveau non communiqué à ce jour*". En effet, les équipes travaillent actuellement à l'organisation de la rentrée et des services. Cette information pourra vous être communiquée ultérieurement par votre IEN.

L'accès au formulaire et à la liste des poste est désormais disponible.

Vous aviez jusqu'au 28 juin 2021 pour renseigner le formulaire.

<https://formacana.ac-nantes.fr/index.php/256466?lang=fr>

Vous connaîtrez votre affectation, par courriel, avant la sortie des classes afin de prendre contact avec l'école.

Calendrier

Une réunion d'accueil des PES affectés dans le Maine-et-Loire est organisée à l'INSPE le **6 juillet 2021 à 9h**.

Nous organisons une semaine de formation du **jeudi 26 août au mardi 31 août 2021**, qui se décline en deux temps:

- un accueil institutionnel par Monsieur le Recteur
- des apports pédagogiques facilitant votre entrée dans le métier

Ce jeudi 26 août, vous vous présenterez pour 9h30 à l'INSPE d'Angers.

La journée de pré-rentrée dans les écoles est fixée au **1^{er} septembre 2021**.

Dans cette rubrique

- [Actualités](#)
- [Présentation de la DSDEN 49](#)
- [Circonscriptions du premier degré](#)
- [Écoles du premier degré](#)
- [Collèges et lycées](#)
- [Enseignement supérieur](#)
- [Partenaires Écoles-Établissements](#)
- [Statistiques](#)
- [Cartographie](#)
- [Services publics +](#)

Document à télécharger

 [Acceptation du bénéfice du concours](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire
Cité administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers CEDEX
Tél. 02 41 74 35 35

[Localisation](#)